

# Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité

## 2,45 millions à fin septembre 2016

n° 3

Décembre 2016

Au titre de septembre 2016, la prime d'activité est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à 2,45 millions de bénéficiaires résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (y compris Mayotte), correspondant à une hausse de 88 000 foyers par rapport à juin. Cette croissance moins dynamique que celle observée au trimestre précédent résulte du ralentissement du nombre d'entrants dans la prime d'activité.

Désormais, environ 60 000 bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah) perçoivent la prime d'activité fin septembre 2016, à la suite de la mise en place d'une mesure spécifique concernant ces allocataires mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

La très grande majorité d'entre eux sont des personnes isolées sans personne à charge (9 foyers sur 10), travaillant dans des établissements et services d'aide par le travail (Esat). Leur montant moyen de prime d'activité s'élève à 122 euros par mois.

Au titre de septembre 2016, la prime d'activité est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à 2,45 millions de foyers résidant en France métropolitaine et dans les Dom (y compris Mayotte), pour un montant moyen de 160 euros par mois. Au total, cette prestation concerne 4,94 millions de personnes : 2,45 millions d'adultes sont responsables du dossier, leurs conjoints éventuels représentent 0,64 million de personnes et les enfants ou autres personnes à charge sont 1,85 million. En cumul, de janvier à septembre 2016, ce sont près de 3,82 millions de foyers qui ont bénéficié de la prime d'activité au moins un mois (données extraites au 30 septembre selon une requête spécifique pour le suivi de la montée en charge). Au cours du troisième trimestre 2016, les Caf ont versé 1,24 milliard d'euros au titre de la prime d'activité, contre 0,93 milliard au 1<sup>er</sup> trimestre et 1,18 milliard au deuxième.

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité poursuit sa progression entre juin et septembre 2016, mais à un rythme moins dynamique que celui observé au cours du trimestre précédent et ce, quel que soit le type de public observé. Fin septembre, 166 000 foyers perçoivent une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître et 2,29 millions ne bénéficient pas de majoration pour isolement (contre respectivement 160 000 et 2,21 millions fin juin). Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans s'élève à 417 000 foyers fin septembre, connaissant une stabilité par rapport au trimestre précédent. Quant aux bénéficiaires âgés de 25 ans et plus, leur effectif s'élève à 2,04 millions, contre 1,95 million trois mois auparavant. En outre, 2,15 millions de foyers comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle – ce qui signifie que ses revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 50 % du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) – contre 2,08 millions fin juin.

Tableau – Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en 2016 (en milliers)

	Fin mars	Fin juin	Fin septembre (**)
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>2 001</b>	<b>2 365</b>	<b>2 453</b>
sans majoration pour isolement	1 861	2 205	2 287
avec majoration pour isolement	140	160	166
moins de 25 ans (*)	359	420	417
plus de 25 ans (*)	1 641	1 945	2 036
sans aucune bonification individuelle	253	290	302
avec au moins une bonification individuelle	1 748	2 076	2 151

Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim). Champ : Régime général, France entière (y compris Mayotte à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016). (\*) âge du responsable du dossier. (\*\*) dont environ 500 bénéficiaires résidant à Mayotte.

Les fichiers statistiques utilisés pour cette publication sont issus des bases de gestion des droits des allocataires, constitués 6 semaines après la fin du mois de droit étudié (fichiers Bénétrim et Filéas). Toute extraction plus tardive aboutirait à un dénombrement des droits de chaque trimestre nettement supérieur, en raison des actualisations de dossier qui ont lieu postérieurement à la date d'extraction des fichiers liés notamment à la rétroactivité. Ainsi, selon des données extraites à fin novembre (requête spécifique), le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité s'élèverait rétrospectivement à 2,21 millions de foyers au titre de mars, 2,48 millions de foyers au titre de juin et 2,50 millions au titre de septembre. Le constat du ralentissement de la croissance du nombre de bénéficiaires reste donc valable en mobilisant des données plus consolidées.

Afin de valoriser l'activité des travailleurs handicapés, une mesure destinée aux bénéficiaires de l'Aah a été mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2016 concernant le calcul de leur droit à la prime d'activité. Lorsque leur revenu d'activité mensuel dépasse 25 % du Smic mensuel net, le montant de l'Aah est pris en compte dans le calcul de la prime d'activité comme un revenu d'activité – donc avec application d'un abattement de 62 % – et non comme une prestation déduite intégralement. Cette mesure était rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour toute demande déposée jusqu'au 30 septembre 2016.

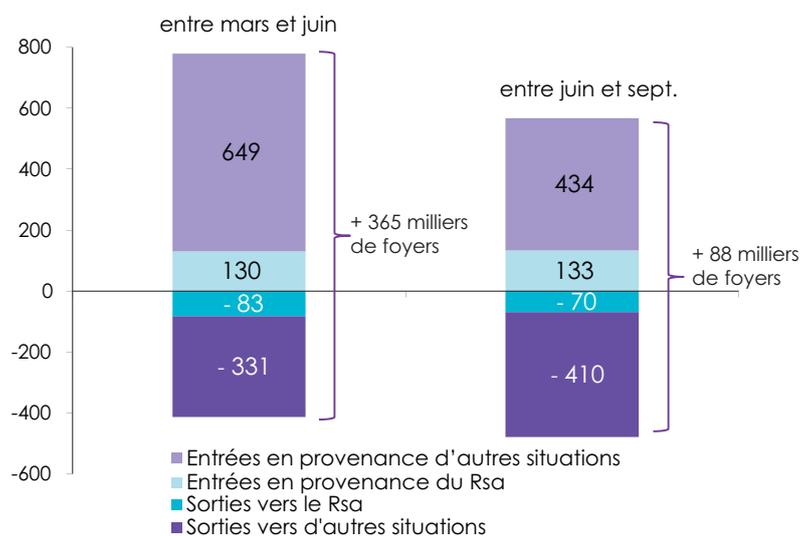
Prime d'activité pour les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah)

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité connus au moment de la publication (fichiers Bénétrim) connaît une croissance moins dynamique ce trimestre qu'au précédent, les effectifs progressant de 88 000 foyers contre 365 000 au trimestre précédent (graphique). D'une part, le nombre d'entrants diminue, passant de 779 000 foyers entre mars et juin à 567 000 ce trimestre et d'autre part, le nombre de sortants augmente (480 000 foyers contre 414 000 trois mois auparavant). Les entrants et les sortants peuvent se distinguer, selon leur perception du Rsa ou le fait d'être dans une autre situation (nouvelle demande, droit suspendu à la prime d'activité, perception d'une autre prestation...). Le nombre de foyers basculant du Rsa vers la prime d'activité connaissant une relative stabilité entre mars et juin (respectivement 133 000 et 130 000 foyers), la baisse du nombre d'entrants résulte du ralentissement du nombre d'ouvertures de droit à la prime d'activité en provenance d'une autre situation (434 000 contre 649 000 foyers entre mars et juin). Quant à la hausse du nombre de sortants, elle se caractérise par l'accroissement du nombre de foyers passant de la prime d'activité à une autre situation que le Rsa (410 000 foyers entre juin et septembre contre 331 000 au trimestre précédent).

Fin septembre 2016, environ 60 000 allocataires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah) bénéficient de la mesure spécifique entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2016, leur droit à la prime d'activité ayant été ouvert de manière rétroactive depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour la quasi-totalité d'entre eux (encadré). Ils représentent 2,5 % des foyers bénéficiaires de la prime d'activité et perçoivent pour cette prestation un montant inférieur à l'ensemble des bénéficiaires : 122 euros en moyenne chaque mois contre 160 euros, sachant qu'ils perçoivent un montant mensuel d'Aah de 471 euros en moyenne. Par ailleurs, les foyers dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans sont légèrement moins nombreux parmi les bénéficiaires de l'Aah (10 % contre 17 % pour l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité).

Parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'Aah qui exercent une activité professionnelle (près de 170 000 allocataires), 36 % des foyers qui bénéficient de la prime d'activité. Leur profil diffère des allocataires de l'Aah actifs ne percevant pas la prime d'activité. La très grande majorité d'entre eux (9 foyers sur 10) sont des personnes isolées sans enfant à charge : 57 % sont des hommes et 34 % des femmes. Comparativement, cette configuration familiale représente près des deux tiers des allocataires de l'Aah actifs ne bénéficiant pas de la prime d'activité (38 % d'hommes et 26 % de femmes). Par ailleurs, les bénéficiaires de l'Aah percevant la prime d'activité travaillent principalement dans des établissements et services d'aide par le travail (Esat), soit 87 % contre 44 % des bénéficiaires de l'Aah actifs sans prime d'activité. Ces derniers sont près de la moitié à travailler en milieu ordinaire et 6 % sont entrepreneurs ou travailleurs indépendants (Eti). Les bénéficiaires de l'Aah actifs ne percevant pas la prime d'activité recouvrent plusieurs situations : soit ils ne remplissent pas les conditions minimales de revenu pour bénéficier de la mesure spécifique, soit ils ont des ressources trop élevées, soit ils n'ont pas fait de demande de prime d'activité.

Graphique – Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrim). Champ : Régime général, France entière. Notes : un foyer entrant « en provenance du Rsa » est sans prime d'activité mais avec du Rsa en juin. En septembre, il peut cumuler les deux prestations. Un foyer sortant « vers le Rsa » est sans prime d'activité mais avec du Rsa en septembre. En juin, il peut cumuler les deux prestations.